



DELIBÉRATIONS N°47
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/47

Thème :

**INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE**

Objet :

**Commission d'appel
d'offres et
Commission des
marchés à procédure
adaptée**

Convocation :

Date : 17/05/2023

Affichage : 17/05/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENNAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.1414-1 à L.1414-4 et L.1411-5 ;
- VU** le Code de la commande publique et ses annexes ;
- VU** la délibération n° 2020.07.29/07 portant désignation des membres à la commission d'appel d'offres (C.A.O.) et de la commission des marchés à procédure adaptée (C.o.M.A.P.A) ;
- VU** la délibération n°2022.02.08/072 portant modification de la liste de leurs membres titulaires et suppléants ;
- CONSIDERANT** la nécessité de faire évoluer la composition des deux commissions de telle sorte que les membres titulaires sortants soient remplacés par épuisement de la liste des membres suppléants ;
- CONSIDERANT** l'absence d'obligation à pourvoir un poste de suppléant devenu vacant, le renouvellement intégral par réélection de la C.A.O. – et *de facto*, de la CoMAPA, n'étant prévus de que lorsque cette méthode règlementaire de remplacement n'est plus possible à mettre en œuvre pour cause d'épuisement de la liste concernée ;
- CONSIDERANT** qu'afin d'alléger le déroulement de la séance, le conseil municipal convient de ne pas procéder au scrutin secret ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De procéder à un vote à main levée ;
- D'arrêter la composition de la commission d'appel d'offres et de la commission des marchés à procédure adaptée comme indiquée ci-dessous, après avoir procédé à un vote à l'unanimité :

AR Prefecture005-210500237-20230524-2023_05_47-DE
Reçu le 31/05/2023

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Le Maire, Président de droit	
Catherine VALDENNAIRE	René MICHEL
Annie ASTIER-CONVERSET	Christian FERRUS
Éric PEYTHIEU	Alexis LALANNE
Thomas SCHWARZ	Gabriel LÉON
Aurélie POYAU	

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller délégué à signer, au nom et pour le compte de la Ville, toute pièce de nature administrative nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2023.05.24/47

PUBLIÉE LE : **31 MAI 2023**

Le Maire,
Arnaud MURGIA



Par délégalion,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services